

# Bachelier en Relations publiques

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:eco.montignies@helha.be">eco.montignies@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP309 Législation			
Ancien Code	ECRP3B09RP309	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOPM3090		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Carole MICHEL</b> ( <a href="mailto:carole.michel@helha.be">carole.michel@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans la compréhension de l'environnement juridique belge. Nous y présenterons les notions de base de la législation sociale.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
  - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
  - 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
  - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations

### Acquis d'apprentissage visés

À la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- décrire et expliquer le mécanisme de la sécurité sociale.
- décrire et expliquer les différents types de contrat de travail.
- connaître les démarches lors de la recherche d'un emploi.
- ...

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B09RP309A Législation sociale

24 h / 2 C

### Contenu

Table des matières :

- La sécurité sociale : aperçu.

- Notions de droit du travail.
  - S'inscrire comme demandeur d'emploi.
  - ...
- Concepts-clés : Contrat - Sécurité sociale - travailleur - ...

### Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Approche interactive.
- ...

### Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions - réponses.

### Sources et références

- Cahen, N., Dalcq, C. & Ralet, O. (1991). Manuel de droit civil : Les personnes. Editions Labor.
- ...

Service public fédéral. (2024). Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la sécurité sociale. tout-ce-que-securite-sociale-fr.pdf (belgium.be)

Codes civil et Ancien Code civil

Constitution

Loi du 03 juillet 1978 relative au contrat de travail.

Loi du 12 avril 1965 relative à la protection de la rémunération des travailleurs

...

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin de chaque module constituant le syllabus.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPT ou autres supports seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'UE.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit.

Modalités opérationnelles seront déposées sur la plateforme numérique au regard de l'UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé

de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).